

**COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES****DIX-SEPTIÈME SESSION****RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA CMP****POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR***(document établi par le Président de la CMP)*

- [1] L'année 2022 a débuté dans un contexte de pandémie de maladie à coronavirus (covid-19) et d'énormes défis correspondants à relever, en particulier les nombreuses restrictions de déplacement en vigueur dans plusieurs pays, qui, une fois de plus, ont perturbé le programme de travail de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Malgré ces obstacles, le secrétariat de la CIPV et les parties contractantes sont restés actifs et ont pu faire avancer la mise en œuvre des priorités et des objectifs du Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030. La 16^e session de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) (2022), organisée en mode virtuel pour la deuxième année consécutive, a été suivie par un grand nombre de délégués des parties contractantes et par des partenaires de la communauté phytosanitaire. De même, plusieurs organes et groupes de travail de la CIPV ont pu tenir des réunions. Certaines ont d'abord été organisées en mode virtuel, puis, avec la levée progressive des restrictions à la FAO et par les parties contractantes, d'autres ont eu lieu en présentiel. Le Bureau de la CMP s'est réuni tous les mois. Les comités techniques, organes subsidiaires, groupes de discussion, comités de gouvernance, groupes de travail, groupes d'experts et autres organes ad hoc de la CIPV ont continué à mettre en œuvre leur programme de travail. Les groupes de réflexion que la CMP a autorisés à sa 16^e session ont été constitués et ont fait d'importants progrès. Ces activités ont été rendues possibles grâce au secrétariat de la CIPV, qui a, de façon déterminante, fait en sorte que nous restions tous connectés et productifs en ces temps imprévisibles. Chaque groupe de travail a bénéficié du soutien du secrétariat et de représentants des parties contractantes et des régions. Les partenaires d'organisations animées du même esprit et les groupes de parties prenantes ont également été très actifs. Le partenariat avec ces organisations qui peuvent fournir des ressources, des idées et un soutien à même de nous aider à atteindre les objectifs de la CIPV mérite d'être poursuivi et renforcé.
- [2] Les efforts déployés par chacun au cours de l'année écoulée ont permis de faire progresser le travail sur les normes phytosanitaires, dont certaines, auxquelles il a été apporté la dernière main, seront soumises pour adoption à la présente session de la CMP. Il s'agit de trois (3) Normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) (modifications de la NIMP 5: *Glossaire des termes phytosanitaires*; Annexe à la NIMP 20: *Utilisation d'autorisations spécifiques d'importation*; et Révision de la NIMP 18: *Directives pour l'utilisation de l'irradiation comme mesure phytosanitaire*) et d'une (1) Recommandation de la CMP (*Révision de la Recommandation 06 de la CMP sur les conteneurs maritimes*). Je tiens à remercier les membres du Comité des normes et le personnel du secrétariat pour le travail accompli au cours de l'année écoulée.
- [3] En ce qui concerne la mise en œuvre et le renforcement des capacités, le secrétariat de la CIPV a mené des projets destinés à améliorer la capacité des membres de la CIPV à mettre en œuvre la Convention. Il a continué d'évaluer la capacité phytosanitaire des pays pour appuyer leur programme de développement correspondant, et facilité la tenue de sept (7) ateliers régionaux sur des projets de NIMP. Avec le soutien du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, il a géré la production de supports et de guides de formation technique phytosanitaire ainsi que de cours d'apprentissage en ligne. Ces activités de renforcement des capacités sont essentielles pour atteindre les objectifs de la CIPV. Je remercie les membres de ce Comité.
- [4] Le nouveau Cadre stratégique de la CIPV pour 2020-2030 adopté en 2021 a conféré une orientation concrète aux actions de la CIPV. L'an dernier, à sa 16^e session, la CMP a entrepris de rendre ce plan opérationnel en créant des groupes de réflexion chargés d'établir des plans de mise en œuvre détaillés pour chacune des initiatives du programme de développement. Ces groupes ont été mis en place et ont

travaillé dur. Ils nous ont donné l'occasion d'aborder d'importants sujets tels que la mise en œuvre des programmes de développement du Cadre stratégique, le changement climatique, le commerce électronique, les systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'apparition de foyers d'organismes nuisibles, le financement à long terme d'ePhyto, la sécurité phytosanitaire des aides alimentaires et les communications stratégiques. Je tiens à remercier nos parties contractantes qui ont généreusement fourni des fonds ou mis à disposition des experts de leur organisations nationales pour la protection des végétaux (ONPV) pour appuyer et faire avancer ces initiatives prioritaires.

- [5] Le groupe de discussion sur les conteneurs maritimes a également poursuivi ses travaux en tenant des réunions virtuelles et un atelier international qui a réuni des experts et des partenaires œuvrant dans ce domaine stratégique du commerce international. Cet atelier a marqué une étape importante dans ce travail qui vise à traiter l'aspect phytosanitaire du mouvement mondial des conteneurs maritimes, car il a permis de mieux comprendre la question et de faire grandement progresser le sujet. À la présente réunion de la CMP, nous passerons en revue certains des principaux enseignements tirés à ce jour et envisagerons les prochaines étapes et les orientations futures de l'examen de ce sujet complexe. Une fois encore, je remercie le président Greg Wolff et les membres du groupe de travail pour leurs efforts.
- [6] Sous l'impulsion du Gouvernement zambien, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 12 mai Journée internationale de la santé des végétaux, dans le prolongement de l'Année internationale de la santé des végétaux. Cette journée internationale vise à continuer de faire comprendre l'importance de la santé des végétaux pour la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et la facilitation des échanges, avec six (6) objectifs spécifiques; sont notamment visés le monde universitaire, la société civile et les entreprises privées spécialisées dans la santé des végétaux. Je remercie le Gouvernement zambien pour son engagement dans ce projet. La toute première édition de la Journée internationale de la santé des végétaux a été célébrée en 2022 avec pour thème principal «L'innovation phytosanitaire au service de la sécurité sanitaire des aliments», et une mise en avant du 70^e anniversaire de la CIPV. La FAO a organisé plusieurs conférences liées au thème de la Journée, notamment une présentation faite par le président de la CMP sur la *contribution de la communauté phytosanitaire mondiale à la sécurité alimentaire*. La Journée est un élément important de la stratégie de communication de la CIPV et de son objectif qui est de mieux faire comprendre, par le public, les programmes phytosanitaires nationaux et internationaux et la mesure dans laquelle ils aident à protéger la production d'aliments, à instaurer la sécurité alimentaire, à sauvegarder l'environnement et à sécuriser les échanges et la croissance économique.
- [7] Malgré les restrictions de déplacement et autres contraintes dues à la pandémie, nous sommes relativement bien parvenus, en 2022, à faire progresser la mise en œuvre des objectifs de la Convention grâce au travail acharné de chacun, que ce soit au secrétariat ou au sein des parties contractantes, des groupes d'experts, des comités et des partenaires. Nous nous retrouvons maintenant en présentiel après trois ans de réunions virtuelles, avec les contraintes et les désagréments que ce type de réunion engendre. J'ose espérer que nous avons définitivement passé le cap de la pandémie et que 2023 sera l'année charnière où les activités de la CMP retrouveront l'ancienne normalité pour mieux faire progresser la mise en œuvre des priorités et des objectifs de la Convention.
- [8] Nous avons organisé la toute première Conférence internationale sur la santé des végétaux en collaboration avec le Ministère britannique de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales (DEFRA). Plus de 500 décideurs, universitaires et experts de 74 pays se sont réunis au Centre de conférences Queen Elizabeth II de Londres. Les enjeux actuels et futurs de la santé des végétaux, y compris les effets du changement climatique, la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, la facilitation d'échanges sûrs, le commerce électronique et les voies de pénétration des maladies et organismes nuisibles d'apparition récente, y ont été abordés du 21 au 23 septembre 2022. Les délégués ont partagé leurs connaissances et débattu des questions scientifiques, techniques et réglementaires qui se posent au niveau mondial, ainsi que des mesures à prendre pour contrer ces menaces existentielles pour notre société, notre économie et notre environnement. J'exprime toute mon appréciation au secrétariat de la CIPV et à l'équipe organisatrice du DEFRA.

- [9] Le 25 octobre 2022, le personnel de la Division de la production végétale et de la protection des plantes (NSP), au sein du secrétariat de la CIPV, a organisé une cérémonie pour célébrer le 70^e anniversaire de la Convention au Siège de la FAO, à Rome. Ont également assisté à cette célébration les participants à la réunion de 2022 du Groupe de la planification stratégique.
- [10] Je voudrais, pour terminer, remercier mes collègues du Bureau pour leur participation active, la diversité de leurs points de vue et le soutien qu'ils ont manifesté au cours de l'année écoulée. Nous nous sommes réunis tous les mois pour examiner les questions d'administration et de programme, conseiller le secrétariat et, dans la mesure du possible, prendre les mesures nécessaires et appropriées, conformément aux décisions de la CMP, pour faire progresser la mission de la CIPV. Mes collègues du Bureau sont MM. John Greifer (Amérique du Nord/États-Unis); Fuxiang Wang (Asie/Chine); Peter THOMSON (Pacifique Sud-Ouest/Nouvelle-Zélande); Samuel BISHOP (Europe/Royaume-Uni); Ahmed Kamal EL-ATTAR (Moyen-Orient/Égypte); et Francisco Javier TRUJILLO ARRIAGA (Amérique latine et Caraïbes/Mexique), remplacé ces derniers mois par Diego QUIROGA (Argentine). Je tiens à remercier tout particulièrement Javier pour ses longues années de service au sein de la communauté phytosanitaire mondiale et son activité au Bureau, et à souhaiter la bienvenue à Diego en tant que nouveau représentant de l'Amérique latine et des Caraïbes. Ce fut un grand plaisir de travailler avec vous, et de bénéficier de votre immense expérience et compétence.
- [11] Enfin, je tiens à adresser mes sincères remerciements à vous tous, membres du Bureau, du secrétariat, représentants des parties contractantes dans les organes, comités, groupes d'experts, groupes de travail, etc., de la CIPV, pour vos conseils, votre soutien et vos avis au cours des nombreuses années que nous avons passées ensemble à promouvoir nos objectifs communs de santé des végétaux.
- [12] La CMP est invitée à:
- 1) *Prendre note* du présent rapport.